

Compte rendu rencontre de quartier village

8 octobre 2022



VOIRIE

Compétence :

- Grenoble Alpes Métropole

L'ensemble des travaux sur voirie relève de la compétence Métropolitaine

Enjeux :

- Sécurité routière en face de l'école et de l'église
- Nombreux Cycle sur la montée Avenue Hector Berlioz

Demandes Riverains recensées :

- Sécurité devant l'école et l'église
- Projets urbains

BATIMENTS PUBLICS

Compétence :

- Equipements communaux : Ecole du Village

PROPRETE URBAINE

Compétence : communale

- Sous-traitance auprès d'une entreprise => 1 gros nettoyage par semaine du quartier.
- 1 équipe communale passe en complément 1 fois tous les 2 jours.
- Balayeuse : circuit communal, 1 passage par semaine en moyenne + si point spécifique constaté.
- Enlèvement des ordures ménagères et tri : compétence Métro

URBANISME

Compétence :

- Commune (instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme)
- Grenoble Alpes Métropole (METRO) : Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Préfet : Plan Prévention Risques Naturels (PPRN) et Plan Prévention Risques Inondations Drac (PPRI)

Enjeux : quartier non concerné par le projet de PPRI Drac mais impacté par le PPRN et notamment les risques de glissement de terrain et de ruissellement sur versant, composé :

- De 2 zones urbaines :
 - o Zone correspondant à la partie ancienne du village sur la partie haute de l'avenue Hector Berlioz (UA2) où les constructions existantes.
 - o Zone d'habitat à dominante individuel sur les voies adjacentes (UD3) pouvant se densifier de façon modérée pour permettre la réalisation d'habitat intermédiaire (à mi-chemin entre la maison individuelle et l'immeuble collectif)
 - o Zones naturelles et agricoles

Projets en cours / à venir / livré :

- Chemin des Fusillés de l'Ecureuil
 - o Réalisation de 4 logements R+1
 - o Décision favorable au 25/10/2021 (chantier en cours)
- 30 route de Saint-Nizier – Construction d'une maison individuelle
 - o Décision favorable au 16/04/2021 (chantier en cours)
- 24 chemin des Fusillés de l'Ecureuil
 - o Construction de 4 maisons individuelles en habitat groupé
 - o Décision favorable au 09/03/2021 (chantier en cours)
- 26 avenue Hector Berlioz – Réhabilitation des 2 logements existant et réfection de la façade
 - o Décision favorable le 02/12/2021 (travaux en cours)

- 26A avenue Hector Berlioz – Construction d’une maison individuelle
 - Décision favorable le 16/09/2022
- 26B avenue Hector Berlioz – Construction d’une maison individuelle
 - Décision favorable le 16/09/2022
- Terrain SDH - 13 avenue Hector Berlioz : pas de projet déposé à ce jour
- Demande de classement de petits éléments patrimoniaux (4 fontaines, escalier et mur) dans la procédure de modification n°2 du PLUi dont l’approbation est prévue en mai 2024.

ESPACES VERTS

Compétence : communale – 6 agents

- Tonte => 8 à 10 passages par an.
- Taille + ramassage de feuille (oct-nov) en supplément.

Projets en cours / à venir :

- Réaménagement de la cour de l’école du village : projet en cours de réalisation. Début des travaux au Printemps 2023 (Voir projet joint)
- Ouverture de la cour au public sur les périodes de vacances scolaires.

ECLAIRAGE

Compétence :

Communale – 3 agents (électricité bâtiment + éclairage public)

- Plus de 1700 points lumineux au global sur la commune.
- 1 Tournée par mois sur la commune pour vérifier l’état de fonctionnement + dépannages

Projets en cours / à venir :

Plan lumière en cours : expérimentation extinction nocturne à 22h30 depuis février 2022. Présentation du Schéma directeur en annexe

SECURITE

Demandes Riverains recensées :

- Plainte de riverain concernant des excès de vitesses au village à proximité de l'école.
- Le feu tricolore devant l'école du village serait souvent non respecté.

Lieu	Questions/Suggestions	Réponses
Croisement Hector Berlioz / Av de Belledonne	Les toilettes sèches du SMMAG sont totalement abandonnées et délabrées, est-il possible de demander au SMMAG de les réparer ou de les retirer.	La demande sera transmise au SMMAG
École	Un noisetier abime le mur de l'école. Il y a un problème de sécurité pour les enfants.	La cour de l'école va être réhabilitée en 2023. Des travaux sont programmés sur les murs d'enceinte.
Eglise village	Ne pas oublier l'entretien de la placette de l'Eglise et les côtés derrière les grilles qui ne sont pas entretenus	Nous serons vigilants à procéder des passages réguliers

Rue Antoine Chollier	Les copropriétaires voudraient mettre des bornes de recharge. Qui peut leur autoriser ?	Un schéma directeur de déploiement des bornes de recharge pour véhicule électrique a été défini à l'échelle Métropolitaine. Les bornes sur l'espace public sont ciblées pour les copropriétés ne possédant pas d'espace de stationnement. Les particuliers possédant une possibilité de recharge à domicile ne sont pas prioritaires.
Rue des Fusillés de l'Ecureuil	Demande d'un constat contradictoire sur les caniveaux écrasés par les engins de chantier	Transmis à la police municipale
Rue des fusillés de l'Ecureuil / Antoine Chollier	Le stationnement peut bloquer le passage des secours. Regarder quelles places geler pour permettre ces passages.	Comme vu lors de la visite, le stationnement dans ces rues est toléré à titre dérogatoire. Il n'est pas prévu d'interdiction de stationner pour le moment.
Rue Hector Berlioz	Demande de création de bateau rabaissé au niveau des entrées des maisons car cela est dangereux quand on rentre en vélo	Aucun aménagement de trottoir n'est prévu sur cet axe pour le moment

Rue Hector Berlioz devant l'école et devant la fontaine	Manque d'entretien des abords de l'école et de la fontaine avec présence de déchets végétaux et d'herbes	Une vigilance sera portée sur ce point
Ruisseau les Sequoyas	Qui doit entretenir ce ruisseau dont la commune s'occupait ?	L'entretien de ce ruisseau dépend des parcelles qu'il traverse. L'entretien des ruisseaux et de ses berges est à la charge des propriétaires.
Village	Problématique moustique, existe-t-il des prestataires pour la démoustication des copropriétés ?	Les copropriétés de la commune peuvent contacter l'entente interdépartementale de démoustication pour des conseils : 04 79 54 21 58. Pour une intervention, nous n'avons d'autre choix que de leur dire de faire venir une entreprise privée à leurs frais.
	Les lumières sont éteintes trop tôt.	Nous sommes en cours de concertation et nous analysons l'ensemble des demande - Vous pouvez envoyer vos commentaires jeparticipe.seyssinet-pariset.fr
Eglise	Des infiltrations à l'extérieur et à l'intérieur de l'Eglise. Des fissures se forment, faire des travaux avant qu'ils soient trop tard. Mettre en évidence l'église sur la signalétique pour les usagers et les visiteurs	Un traitement de la toiture pour éviter les infiltrations d'eau est prévu en début d'année

Merci pour votre participation. Plus d'informations : participation@seyssinet-pariset.fr